




Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20130429-26749-DE-1-1_0
Date de signature : 30/04/13
Date de réception : mardi 30 avril 2013
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE:</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- ACTE SIGNÉ ✓</li><li>- COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓</li><li>- ACTE TRANSMIS POUR L'EXERCICE DU CONTRÔLE DE LEGALITÉ ✓</li></ul>

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN- PROVENCE N°2013.204

Séance publique du

29 avril 2013

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,  
Maire d'Aix-en-Provence  
Président de la Communauté du Pays d'Aix

### **OBJET : ACCUEIL D'UNE ÉTAPE DU TOUR DE FRANCE LE 4 JUILLET 2013 / CRÉATION D'UNE UNITÉ FONCTIONNELLE**

Le 29/04/13 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 23/04/2013, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

#### **Etaient Présents :**

M. Jacques AGOPIAN, M. Lucien AMBROGIANI, Mme Charlotte BENON, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Christian LOUIT, Mme Reine MERGER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

#### **Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

Mme Agnès AMIACH ELBEZ à M. François-Xavier DE PERETTI, Mlle Odile BARBAT-BLANC à Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Christine BERNARD à M. Eric CHEVALIER, Mme Chantal DAVENNE à Mme Michelle EINAUDI, M. Laurent DILLINGER à Mme Charlotte BENON, M. Henri MATAS à M. Stéphane PAOLI

#### **Excusés sans pouvoir :**

Mme Dahbia BENNOUR, Mme Sophie JOISSAINS, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Amaria MOHAMMEDI, Mme Arlette OLLIVIER

Secrétaire : Yannick DECARA

M. Francis TAULAN donne lecture du rapport ci-joint.



**Aix en Provence**  
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE  
D.G.A.S Qualité de Vie  
Direction des Sports

RAPPORT POUR  
LE **CONSEIL MUNICIPAL**  
DU 29/04/13

VF/8858

-----

**RAPPORTEUR** : M. Francis TAULAN

**Nomenclature** : 9.1 Autres domaines de compétences des communes

**Politique Publique** : 13-SOUTIEN A LA PRATIQUE DU SPORT ET INVESTISSEMENT LIE AUX ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

**OBJET** : ACCUEIL D'UNE ÉTAPE DU TOUR DE FRANCE LE 4 JUILLET 2013 / CRÉATION D'UNE UNITÉ FONCTIONNELLE - Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

3ème événement sportif mondial après les Jeux Olympiques et la coupe du monde de Football, la centième édition de cette manifestation sportive cycliste organisée par « Amaury Sport Organisation » fera étape à Aix en Provence le jeudi 4 juillet 2013 à l'occasion de la 6ème étape.

Le village partenaires, la caravane publicitaire, les coureurs et leurs équipes seront positionnés sur et à proximité du complexe Maurice David.

Le pré départ de cette étape sera donné à 13h00 au niveau de l'Hôtel Kyriad Prestige situé route de Galice.

L'arrivée de cette étape sera jugée à Montpellier.

La caravane publicitaire et les coureurs, pour se rendre au niveau du départ réel donné sur la D17 devant le domaine vinicole du Pey Blanc, emprunteront un parcours balisé et sécurisé intra-muros.

Les retombées médiatiques et économiques d'un tel événement justifient la participation logistique de la Ville à cette manifestation internationale et sa volonté d'associer la population.

Par le présent rapport, je vous propose :

- la création d'une unité fonctionnelle détaillant la globalité des besoins inhérents à cette opération, ainsi que le seuil de procédure à appliquer pour chacun d'eux selon le code des marchés publics.

Une convention liant la Ville à Amaury Sport Organisation sera présentée au Conseil municipal du 3 juin 2013.

En conséquence, nous vous demandons, chers collègues, de bien vouloir :

- **ADOPTER** l'unité fonctionnelle présentée en annexe

**2013.204 - ACCUEIL D'UNE ÉTAPE DU TOUR DE FRANCE LE 4 JUILLET 2013 /  
CRÉATION D'UNE UNITÉ FONCTIONNELLE**

<b>Présents et représentés</b>	<b>: 50</b>
<b>Présents</b>	<b>: 44</b>
<b>Abstentions</b>	<b>: 0</b>
<b>Non participation</b>	<b>: 0</b>
<b>Suffrages Exprimés</b>	<b>: 50</b>
<b>Pour</b>	<b>: 50</b>
<b>Contre</b>	<b>: 0</b>

**Ont voté contre**

NEANT

**Se sont abstenus**

NEANT

**N'ont pas pris part au vote**

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité  
le rapport qui précède.  
Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire  
Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,  
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 30/04/2013  
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**



DGA Qualité de vie –  
Direction des Sports

**DEMANDE DE CREATION**  
**D'UNE UNITE FONCTIONNELLE**

**OBJET :** **Tour de France 2013**

**Date ou période de la réalisation : Fête du Tour le 15 juin 2013 et organisation du départ d'étape du 4 juillet 2013**

**Demande de création inscrite au Conseil municipal du : 29 avril 2013**

Désignation de la dépense	Montant € HT	Observations
<b>→ Fournitures et prestations pour le 4 juillet</b>		
Location et pose de barrières pour les 3 kms de la ligne de départ	8000,00	20K€HT < estimation < 90K€HT
Location de WC chimiques	1500,00	Petit lot < 4000€HT
Achats de 2000 tee shirts (Objets promotionnels sérigraphiés)	6000,00	20K€HT < estimation < 90K€HT
Achats de Fanions, trophées pour les vitrines des commerçants d'Aix organisateurs d'une tombola les 15/06 et 4/7 (Objets promotionnels sérigraphiés)	3000,00	Petit lot < 4000€HT
Service de secours intégrant un dispositif de sécurité interne à la manifestation au titre des « grands rassemblements »	1000,00	Article 30 niveau 1 (Prestation de service assurée par la Croix Rouge, destinée à permettre de répondre aux dispositions de l'art L 2212-2 -3 du CGCT)
Gardiennage stade nuit du 3 au 4 juillet (Agents de sécurité pour rondes)	1000,00	MAPA M13008 Art 30
Prestation technique pour un spectacle culturel le 3 juillet 2013 (Le mariage forcé avec Gérard Holtz)	7000,00	4K€HT < Petit lot < 20K€HT
Panneaux d'affichage de l'arrêté réglementant le circuit	3800,00	Droits de tirage sur Appel d'offres en cours de consultation DCM programmée 3 Juin 2013
Panneaux et matériel de signalisation	2600,00	
Cadeaux protocolaires aux coureurs et organisateurs	500,00	Petit lot < 4000€HT
Décoration florale des rond-points	15000,00	20K€HT < estimation < 90K€HT
Flyers kakémonos stickers	5800,00	Marché A9065 et/ou A9066 CG112
Espaces publicitaires presse locale	10000,00	Art 35II 8 du CMP

<b>→ Fournitures et prestations pour la journée du 15 juin « Fête du Tour »</b>		
Location de murs d'escalade	1000,00	Petit lot < 4000€HT
Location de vélos	500,00	Petit lot < 4000€HT
Organisation des secours pour le public	1000,00	Article 30 niveau 1 (Prestation de service assurée par la Croix Rouge)
Repas des clubs partenaires	1000,00	MAPA M13015 Lot 5 ( Pizzas quiches sandwiches)
Prestations d'animation (clés en mains)	5000,00	Art 30 niv 1
Pose et dépose tentes	1500,00	Petit lot < 4000€HT
	<b>75200,00</b>	
<b>Procédure retenue : 20 K€HT &lt; MAPA &lt; 90 K€HT</b>		
<b>Petits lots possibles à hauteur MAXIMALE de 20% de l'Unité fonctionnelle, soit 15040 € HT</b>		



**DEMANDE DE CREATION**  
**D'UNE UNITE FONCTIONNELLE**

**OBJET :** **Tour de France 2013**

**Date ou période de la réalisation : Fête du Tour le 15 juin 2013 et organisation du départ d'étape du 4 juillet 2013**

**Demande de création inscrite au Conseil municipal du : 29 avril 2013**

Désignation de la dépense	Montant € HT	Observations
<b>→ Fournitures et prestations pour le 4 juillet</b>		
Location et pose de barrières pour les 3 kms de la ligne de départ	8000,00	20K€HT < estimation < 90K€HT
Location de WC chimiques	1500,00	Petit lot < 4000€HT
Achats de 2000 tee shirts (Objets promotionnels sérigraphiés)	6000,00	20K€HT < estimation < 90K€HT
Achats de Fanions, trophées pour les vitrines des commerçants d'Aix organisateurs d'une tombola les 15/06 et 4/7 (Objets promotionnels sérigraphiés)	3000,00	Petit lot < 4000€HT
Service de secours intégrant un dispositif de sécurité interne à la manifestation au titre des « grands rassemblements »	1000,00	Article 30 niveau 1 (Prestation de service assurée par la Croix Rouge, destinée à permettre de répondre aux dispositions de l'art L 2212-2 -3 du CGCT)
Gardiennage stade nuit du 3 au 4 juillet (Agents de sécurité pour rondes)	1000,00	MAPA M13008 Art 30
Prestation technique pour un spectacle culturel le 3 juillet 2013 (Le mariage forcé avec Gérard Holtz)	7000,00	4K€HT < Petit lot < 20K€HT
Panneaux d'affichage de l'arrêté réglementant le circuit	3800,00	Droits de tirage sur Appel d'offres en cours de consultation DCM programmée 3 Juin 2013
Panneaux et matériel de signalisation	2600,00	
Cadeaux protocolaires aux coureurs et organisateurs	500,00	Petit lot < 4000€HT
Décoration florale des rond-points	15000,00	20K€HT < estimation < 90K€HT
Flyers kakémonos stickers	5800,00	Marché A9065 et/ou A9066 CG112
Espaces publicitaires presse locale	10000,00	Art 35II 8 du CMP

<b>→ Fournitures et prestations pour la journée du 15 juin « Fête du Tour »</b>		
Location de murs d'escalade	1000,00	Petit lot < 4000€HT
Location de vélos	500,00	Petit lot < 4000€HT
Organisation des secours pour le public	1000,00	Article 30 niveau 1 (Prestation de service assurée par la Croix Rouge)
Repas des clubs partenaires	1000,00	MAPA M13015 Lot 5 ( Pizzas quiches sandwiches)
Prestations d'animation (clés en mains)	5000,00	Art 30 niv 1
Pose et dépose tentes	1500,00	Petit lot < 4000€HT
	<b>75200,00</b>	
<b>Procédure retenue : 20 K€HT &lt; MAPA &lt; 90 K€HT</b>		
<b>Petits lots possibles à hauteur MAXIMALE de 20% de l'Unité fonctionnelle, soit 15040 € HT</b>		